

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2490

présenté par

Mme Hélène Geoffroy

à l'amendement n° 416 (Rect) de M. Bapt

APRÈS L'ARTICLE 39

Supprimer les alinéas 7 et 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.